

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2026

Référence
014-2026

Objet de la délibération
Délibération portant attribution du marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne mairie

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Date de la convocation
27/03/2026

Date d'affichage
27/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2026 et le 3 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DESNOUE Jérôme, Maire

Présents : M. DESNOUE Jérôme, Maire, Mmes : BOUR Vanessa, HARDY Aude, HERBLOT Laëtitia, JESUS DE OLIVEIRA FRESCO Mélissa, TASSET Muriel, MM : DUFOUR Nicolas, LENOIR Joseph, MOREAU Michaël, PONTET Franck

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GUERIN Vincent à M. DESNOUE Jérôme

A été nommée secrétaire : M. PONTET Franck

Objet de la délibération : Délibération portant attribution du marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne mairie

Vu le Code des marchés publics,

Vu les articles L2121-29 et L2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres,

Monsieur le maire expose, dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne mairie, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et E2123-1 et suivants du Code de la commande publique,

Un avis d'appel à la concurrence a été publié au journal d'annonces légales, sur le profil acheteur de la commune le 5 janvier 2026. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 30 janvier 2026 à 12h. Les prestations font l'objet de 4 macros-lots,

Considérant que la Commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le lundi 30 mars et au vu du rapport d'analyse des offres, la commission propose d'attribuer le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, pour chacun des macros-lots :

- Macro-lot n°1 "Clos couvert extérieurs" - Destas & Creib pur un montant total HT de 355 000,00 €
- Macro-lot n°2 "Aménagements intérieurs" - Pougat-Gobois pour un montant total HT de 147 777,07 €

- Macro-lot n°3 "Courant fort, courant faible" - Sudelec pour un montant total HT de 29 475,00 €
- Macro-lot n°4 "Plomberie, chauffage, ventilation" - Betta pour un montant total HT de 45 461,64 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- **décide** d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

Macro-lot n°1 "Clos couvert extérieurs" - Destas & Creib pour un montant total HT de 355 000,00 €

Macro-lot n°2 "Aménagements intérieurs" - Pougat-Gobois pour un montant total HT de 147 777,07 €

Macro-lot n°3 "Courant fort, courant faible" - Sudelec pour un montant total HT de 29 475,00 €

Macro-lot n°4 "Plomberie, chauffage, ventilation" - Betta pour un montant total HT de 45 461,64 €

- **autorise** le Maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution des marchés.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jérôme DESNOUE

Le secrétaire de séance,
Franck PONTET

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de l'Essonne

Publication ou notification du :
07/04/2026



The image shows two handwritten signatures in black ink. On the left, there is a blue circular official stamp of the 'Mairie de Champmotteux, Essonne'. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE CHAMPMOTTEUX' and 'ESSONNE'. The signature of Jérôme Desnoüe overlaps the stamp. To the right, there is another handwritten signature, identified as Franck Pontet, which is more fluid and less legible than the first.